

## **AÉCSBUM - Procès-verbal de la réunion du CA du 3 novembre 2005**

### **0. Ouverture**

Début : 13h33

Présents : Karine Boulay, Mathieu Coinçon, Luc Furic, Nicolas Lahaie, Mathieu St-Louis, Véronique Trépanier et Jordan Volpato.

Absents : Xavier Mascle.

### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mathieu C. demande de mettre le point externe au point 3.

À la suite de cette modification, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **2. Lecture et adoption du PV du 20 octobre 2005**

Le compromettant « liche-la » a été enlevé.

Le PV est adopté à l'unanimité.

### **3. Externe**

Congrès extraordinaire : l'ouverture de la période électorale a été annoncée. Des postes d'administrateurs et des postes dans le BE sont ouverts.

CES : La syndicalisation a été discutée. Une étude a été menée par la FAÉCUM sur les auxiliaires de recherche, dans laquelle il est inscrit que ce type d'emploi est réservé exclusivement aux étudiants.

Discussion sur le sujet :

Selon Mathieu, tous les étudiants devraient être syndiqués étant donné qu'ils seront possiblement des auxiliaires à un moment donné pendant leurs études. Il est mentionné qu'au moins, il faudrait que la convention collective soit renouvelée assez régulièrement.

Nicolas a reparlé à Nicolas Fournier et celui-ci a dit que ce ne sont pas les étudiants payés par leur patron qui sont ciblés.

Une question est soulevée : qu'est-ce qui arrive si des étudiants qui ne sont pas sous contrat avec l'université se procurent des cartes, si par exemple, ils ont mal été informés par les syndicats. Il est mentionné que l'université ne veut pas d'un syndicat et qu'elle va tout faire pour empêcher son installation, et donc qu'il est certain qu'une vérification va être faite pour s'assurer que les cartes ont été vendues à des étudiants salariés.

Une autre question revient : doit-on prendre position? La plupart pense qu'on devrait rester neutre, mais Mathieu C. pense qu'on devrait prendre position et qu'on devrait conseiller de ne pas prendre de carte avant que l'information soit claire.

Avant de faire quoi que ce soit, il est mentionné qu'il faudrait savoir combien de personnes pourraient être syndiquées dans notre asso.

Karine mentionne que l'asso pourrait organiser une rencontre pour expliquer la situation aux étudiants ou qu'on pourrait peut-être demander aux syndicats de faire une rencontre pour expliquer la situation aux étudiants. Certains croient

que si on faisait ça, on se montrerait un peu trop pro-syndicalisation. Cependant, si on l'organise on aurait peut-être un meilleur contrôle sur ce qui est dit. Luc pense que pour que la rencontre fasse du sens, il faudrait inviter quelqu'un des ressources humaines pour la contrepartie.

Jordan ne comprend pas vraiment le but de l'installation d'un syndicat quand l'association étudiante peut avoir quand même pas mal de poids face à l'université.

Idée : mettre le document de la FAÉCUM sur les emplois d'auxiliaires sur le site web de l'asso, étant donné que l'AÉCSBUM sent qu'elle doit informer ses membres, mais ne veut pas prendre position par rapport à la syndicalisation.

Mathieu C. rappelle le questionnaire à remplir sur les conditions socio-économiques des étudiants.

Il mentionne aussi qu'un étudiant sera présent au comité d'évaluation de la FES, donc que nous serons représentés à cette instance.

Salon de la recherche de la FEUO : la nouvelle date limite d'inscription est le 7 novembre.

Nicolas se présente comme administrateur au sein du conseil d'administration de la FAÉCUM et pour cela, il a besoin de l'appui de l'asso.

Luc propose que l'AÉCSBUM appuie Nicolas.

Mathieu C. seconde la proposition

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. Affaires découlantes**

Cotisations : Jordan doit remettre la feuille avec les noms des membres du CA à Karine pour qu'elle puisse aller chercher les cotisations. Elle a tenté d'y aller sans la feuille, mais elle n'a pas pu les avoir.

La saga du local : Jordan a contacté Léa Brakier-Gingras, qui lui a dit : « soyez patients ». Elle préfère attendre que le prochain directeur entre en fonctions. Les démarches sont en ce moment en cours pour le choix de celui-ci.

Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre qu'on pourrait faire en attendant? Nicolas va en reparler avec Alex de la FAÉCUM.

Martin Pellicelli arrive pendant la réunion du CA. Il mentionne qu'un tournoi de curling interfacultés aura lieu le 13 novembre prochain et il aimerait inscrire une équipe formée de 4 membres de l'asso. Le coût pour l'inscription d'une équipe est de 110\$ et il demande si l'asso peut déboursier la moitié de ce coût, c'est-à-dire 55\$.

Mathieu St-L. propose que l'AÉCSBUM débourse 55\$ pour l'inscription de l'équipe de curling.

Luc seconde la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour l'inscription aux sports, l'asso a un peu d'argent, mais on ne sait pas vraiment s'il y a de l'intérêt de la part des étudiants. Donc, les activités sportives pourraient être inscrites sur le site web de l'asso et si des gens sont

intéressés à s'inscrire, ils pourront envoyer un courriel à Mathieu St.-L. Aussi, il est mentionné qu'il serait possible de s'allier avec les étudiants du bacc. Pour l'inscription aux sports.

## **5. Trésorerie**

Toujours pas de cotisations, donc Karine n'a pas encore pu faire le budget. Et on n'a toujours pas le PV de l'AG, donc le changement de signataires n'a pas été fait non plus.

## **6. Interne**

Rien à signaler.

Absence de Xavier : Il faudrait aller le voir juste avant le prochain CA pour lui rappeler!

## **7. Vie étudiante**

Hockey : Il reste encore 6 billets à vendre et certaines personnes n'ont pas encore payé. Nicolas va renvoyer un courriel pour pouvoir vendre les derniers billets.

Nicolas a demandé 20 billets pour Antigone au TNM le 7 décembre.

5 à 7 smoked-meat et bière : il se fera avec les étudiants de l'IRIC et peut-être aussi les cyc. sup. en pharmacie. Il ne se fera pas dans l'Atrium de l'IRIC car cet endroit appartient à la Faculté de pharmacie, donc on pourrait peut-être le faire dans le hall d'honneur. À ce moment, il faudra vérifier si on doit payer pour faire installer des tables et si des règles particulières existent. La demande de permis doit être envoyée à la RACJ au plus tard le 9 novembre et donc la lettre sera remise le plus rapidement possible à Léa Brakier-Gingras.

Party de Noël : la lettre sera remise en même temps que la demande pour le 5 à 7 à Léa Brakier-Gingras.

## **8. Varia**

Rien à signaler.

## **9. Levée**

Karine propose la levée.

Luc seconde la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fin : 14h37

Prochaine réunion : Le jeudi 17 novembre 2005